



## Devis détaillé de la formation au Permis d'Exploitation d'un débitant de boissons ou d'un titulaire d'une licence restaurant sur 2.5 jours

Formation conforme à la loi du 31 mars 2006 et au décret  
n°2007-911 du 15 mai 2007, publié au JO du 16 mai 2007

Devis de formation : Permis d'Exploitation d'un débitant de boissons (2,5 jours)			
Le 19/02/2018	Descriptif des Prestations		Montant
Prestation de formation non soumise à TVA	Avant-propos : Présentation du permis d'exploitation		½ h
	<b>PARTIE 1 : Principes juridiques fondamentaux</b>		
	Autorités de l'état - Organisation juridique		1 h
	<b>PARTIE 2 : La Licence</b>		
	2.1 – Classification		1 h
	2.2 – Capacités des exploitants		1 h
	2.3 – Les ouvertures de débits de boissons		1 ½ h
	2.4 – Les fermetures		2 h
	<b>PARTIE 3 : L'affichage et la gestion</b>		
	3.1 – Les obligations d'affichage		1 ½ h
	3.2 – Les obligations d'organisation		1 h
	<b>PARTIE 4 : Prévention, lutte et sanctions contre l'alcoolisme</b>		
	4.1 – La prévention et la lutte		2 ½ h
	4.2 – Les sanction		2 h
	<b>PARTIE 5 : Autres Obligations de l'exploitant</b>		
	5.1 – Lutte contre le tabagisme		1 h
	5.2 – La lutte contre les stupéfiants		1 h
	5.3 – La lutte contre le bruit		1 h
	5.4 – La lutte contre la discrimination		1 h
	<b>PARTIE 6 : Animer dans un univers réglementé</b>		
6.1 – Règles d'animation		2 h	
<b>Détail du stage</b>			
Lieu du stage		4,IMPASSE DES CRETS 74960 CRAN-GEVRIER	
Début du stage		24-09-2018	Fin du stage
		26-09-2018	
Nombre de jours		2.5 jours	Nombre d'heures
		20 heures	
Numéro du stage		2018-70358	Numéro du stagiaire
<b>Coordonnées du stagiaire</b>			
Nom, Prénom			
Adresse			
CP, Ville			
<b>Montant Net</b>			759,00 €
Selon régime prestataire			759,00 €

**Tarif en vigueur pour le lieu et les dates indiquées, sous réserves de disponibilité des places**

Votre place sera définitivement validé après paiement de votre formation .Vous pouvez obtenir devis pour les 2 formations **Hygiène Alimentaire** et **Permis Exploitation** sur le même devis.

**Attention :** même si le coût de la formation peut être couvert à 100%, aucune demande de prise en charge n'est automatique. Il vous appartient de contacter les différents organismes et de présenter votre demande de remboursement du montant que vous aurez réglé à notre organisme au titre de la formation effectuée.

### Stages Permis Exploitation

11 bis rue Saint Ferréol 13001 Marseille - Tel : 04.91.79.51.09 - Fax : 04.91.21.86.63  
 Email : rppcpermis@gmail.com - Courrier : BP 70016, 13266 Marseille CEDEX 08  
 Agrément Ministère de l'Intérieur : INTD1515136A - RCS Marseille - Siret : 807 903 604 000 13  
 Numéro d'existence formateur : 93.13.15889.13  
 RIB : 30077 04903 15304300200 - SMC MARSEILLE MONTICELLI  
 IBAN : FR76 3007 7049 0315 3043 0020 021 - SWIFT BIC : SMCTFR2A - Connecting BIC : NORDFRPP

